

Instructions

„Solar Teichbelüfter 5/130 Pro plus“

F

Ce mode d'emploi s'applique exclusivement à la lampe solaire.

Il contient des informations importantes concernant la mise en service et la manipulation de la lampe. Ces informations doivent être observées même lorsque vous donnez ce produit à des tiers. Par conséquent, archivez ce mode d'emploi afin de pouvoir le relire ultérieurement.

1. Introduction

Cher client, Nous vous remercions d'avoir opté pour cette lampe solaire.

La lampe solaire que vous venez d'acheter est un produit qui a été conçu et fabriqué suivant les dernières connaissances techniques.

Ce produit répond aux exigences des directives européennes et nationales en vigueur. Sa conformité a été attestée et les explications et documents correspondants sont déposés chez le fabricant. Afin de préserver l'état de la lampe et de garantir un fonctionnement sans dangers, vous devez, en tant qu'utilisateur, observer ce mode d'emploi !

2. Consignes de sécurité



- En cas de dommages occasionnés suite à la non-observation de ce mode d'emploi, le droit à la garantie est annulé !
- Nous déclinons toute responsabilité en cas de dommages consécutifs !
- En cas de dommages matériels ou corporels occasionnés suite à une manipulation non conforme ou à la non-observation des consignes de sécurité, nous déclinons toute responsabilité.
- Dans ces cas, tout droit à la garantie est annulé.

Pour des raisons de sécurité et d'homologation (CE), la transformation et/ou la modification de la lampe solaire de sa propre initiative n'est pas autorisée. Veillez à ce que la lampe solaire soit mise en service de façon conforme. A cet effet, observez ce mode d'emploi. Dans les établissements industriels, les prescriptions relatives à la prévention contre les accidents, établies par l'association de la corporation professionnelle pour les installations et les moyens d'exploitation électriques, doivent être respectées.

3. Utilisation conforme à la destination

- Le système de pompe a été conçu pour une utilisation en extérieur dans des bassins d'agrément. L'accumulateur intégré sera chargé en fonction du rayonnement solaire sur le module solaire.
- La pompe requiert un rayonnement solaire direct et exempt d'ombre pour fonctionner.
- Lors de la mise en service, l'accumulateur intégré peut être partiellement déchargé. Chargez l'accumulateur à l'aide de la station à accumulateur pendant une journée au moins en l'exposant au soleil. Ce faisant, laissez la pompe éteinte (commutateur sur la position « OFF »). Vous trouverez des informations plus détaillées dans la notice du boîtier à accumulateurs.
- Le système est particulièrement caractérisé par une grande facilité de montage. Aucun outil n'est nécessaire pour le montage.
- Pour interrompre l'aspiration en toute sécurité et prévenir une mise en route non autorisée, vous devez éteindre le système de pompe et débrancher le câble reliant le boîtier à accumulateurs à la pompe.

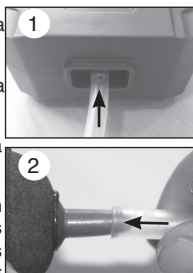
4. Montage et mise en service

Le système de pompe se compose des éléments suivants :

- 5 Wp module solaire avec piquet.
- pompe avec câble de raccordement 5 m.
- boîtier à accumulateurs avec accumulateur Li-Fe 6,4 V/ 1,5 Ah.
- 2m de tuyau d'air avec bulle de pierre

Nota : veuillez lire la notice du boîtier à accumulateurs attentivement et dans son intégralité avant de procéder au montage. Elle contient des informations et des indications importantes !

1. Déroulez entièrement le câble de raccordement sur la pompe et le flexible à air.
2. Branchez le tuyau sur le raccord de sortie d'air de la pompe (illustration 1).
3. Branchez l'autre extrémité du tuyau sur le raccord de la pierre à fontaine d'eau (illustration 2).
4. A présent, placez la pompe sur le bord de l'étang. Afin d'empêcher un reflux d'eau quand la pompe n'est pas activée, celle-ci doit toujours être installée au-dessus du niveau de l'eau. Si cela n'est pas possible, un clapet antiretour (accessoire) doit être installé dans le flexible.



Remarque : la pompe n'est pas étanche à l'eau, ne jamais la mettre dans l'eau.

Remarque : la pompe aspire l'air en bas. Veillez à ce que les deux fentes situées en bas soient toujours libres et ne se trouvent pas dans l'eau.

5. Veillez à ce que le boîtier à accumulateurs soit éteint et reliez maintenant la prise de la pompe à la prise femelle du boîtier à accumulateurs.

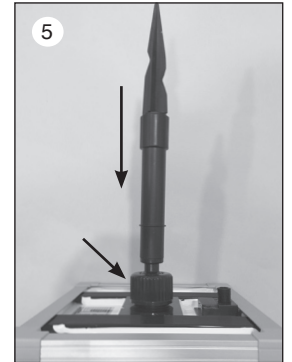
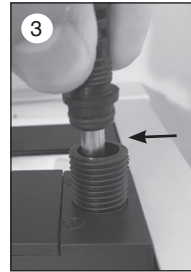
6. Déroulez complètement le câble du boîtier à accumulateurs et enfichez-en la prise à l'arrière du module solaire (illustration 3 + 4).

7. Vissez à présent le piquet sur l'arrière du module solaire à l'aide de l'écrou-raccord et plantez le module solaire dans un endroit ensoleillé et dépourvu d'ombre (illustration 5).

Nota : lisez la notice du boîtier à accumulateurs avant de mettre le système en marche. Elle contient des informations et des indications importantes !

Nota : il ne faut pas forcer lorsque vous plantez le module. La face avant du module solaire est fragile.

Attention ! Risque de blessures ! Un module cassé ne peut plus être réparé et doit être mis au rebut dans le respect de l'environnement.



Des rallonges de 5 m, destinées à la pompe ou au boîtier à accumulateurs, sont disponibles auprès du fabricant ou de ses revendeurs.

5. Entretien et maintenance

Pour plus d'informations sur l'entretien et la maintenance du boîtier de batterie et de la pompe, veuillez consulter les instructions du produit correspondant.

Remarque : Avant toute intervention sur la pompe, arrêtez l'installation ou débranchez la fiche de raccordement entre la pompe et le module solaire.

6. Hivernage

La pompe de l'aérateur et le boîtier de batterie doivent être hivernés dans un endroit chaud pendant le gel. Eteignez le boîtier de batterie (position „OFF“). Si possible, hiverner le boîtier de batterie avec la batterie chargée.

7. Caractéristiques techniques

- Tension du système : 6 VDC

Module solaire

- Type de cellules: polycristallines
- Nombre de cellules: 16
- Puissance nominale: 5 Wp
- Tension nominale: 7,68 V
- Courant nominal: 651 mA
- Type de protection: IP 65
- Plage de température: -30°C à +75°C



Pompe à eau :

- Tension de fonctionnement: 6-9 V DC
- Consommation de puissance (6V): environ 1 W
- Débit de refoulement : environ 130 l/h
- Débit d'air max.: >450 mmHg
- Type de protection: IP 44
- Plage de température de fonctionnement: +4 à +40°C
- Longueur de câble: 3 m

Boîtier à accumulateurs :

- autonomie maximale avec batterie complètement chargée: 8 heures
- accumulateur: LiFe 6,4 V/ 1,5 Ah
- Tension de sortie: 6 V DC
- Courant de charge maximal (sortie): 2 W
- Puissance maximale raccordable de module (entrée): 5 Wp
- Type de protection: IP 44

8. Consignes de sécurité:

DANGER pour les enfants ! Tenez les petites pièces susceptibles d'être avalées (tube de refoulement et gicleurs) ainsi que les emballages hors de portée des enfants. Risque d'étouffement !

ATTENTION, risque de chutes ! Posez le câble de raccordement de telle manière que vous ne risquiez pas de trébucher !

ATTENTION, dommages matériels ! Si vous posez le module solaire sans son support, vous devez veiller à ce que sa stabilité soit suffisamment assurée. Si le module solaire se renverse ou qu'il est heurté par un corps étranger, il peut être endommagé.

Elimination:

Cher client,

Veuillez nous aider à réduire les déchets. Si vous voulez un jour vous débarrasser de cet article, n'oubliez pas qu'un grand nombre de ses composants sont constitués de matières premières de valeur qui peuvent être recyclées.

Ne le jetez donc pas à la poubelle mais amenez le au centre de collecte pour les appareils ménagers.

Merci beaucoup pour votre aide !

Manufacturier:

esotec GmbH

Gewerbegebiet Weberschlag 9

D-92729 Weiherhammer

Tel.-Nr: 09605-92206-0, Fax.-Nr: 09605-92206-10

E-Mail: info@esotec.de

Internet: www.esotec.de

Numéro d'article du fabricant: 101843

Copyright, esotec GmbH

Reprise des batteries

- Les batteries ne doivent pas être éliminées avec les déchets ménagers.
- Le consommateur est tenu juridiquement à restituer les batteries après utilisation, notamment auprès des collectes publiques ou là où sont vendues des batteries de ce type.
- Les batteries contenant des substances nocives comportent la marque « Conteneur de déchets rayé » et l'un des symboles chimiques.

